



Vente d'un bien acheté en indivision

Par **jeam**, le **17/04/2012 à 15:23**

Bonjour,
Mon ex-compagne souhaiterait vendre l'appartement que nous avons acheté en commun en part égales, et qu'elle a continué à habiter avec nos enfants après notre séparation il y a environ 2 ans.
Sachant qu'un peu après mon départ j'ai acheté un autre appartement en tant que résidence principale, pourriez-vous me renseigner sur les modalités d'une telle opération en particulier sur le plan fiscal.
Merci à l'avance,
Cordialement,

Par **edith1034**, le **17/04/2012 à 15:29**

ce bien reste une habitation principale puisque vos enfants y sont demeurés
pour tout savoir sur la vente immobilière
<http://www.fbis.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>